

TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TSC)

Déclaration annuelle à déposer avant le 30 septembre de l'année à :
RECETTE DES IMPOTS
 BP 72 – 98713 Papeete – 11 rue commandant Destremau
 Tél : 40.46.13.56 / Fax : 40.46.13.03
 (CCP : 14168 – 00001 – 9062004Y068 - 32)

Année de déclaration

.....

IDENTIFICATION DU DECLARANT

N° TAHITI : Nom/Prénom/Raison sociale :

Téléphone/Fax : Mail :

Adresse :

Boîte postale : Code postal : Commune :

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

Enseigne commerciale :

Adresse géographique de l'établissement :

Boîte postale : Code postal : Commune :

DETAIL DES ELEMENTS LIQUIDATIFS DE LA TAXE

A	Surface de vente au détail			m²
Détermination du CA :				
B	Chiffre d'affaires de l'année précédente réalisé par l'établissement			F CFP
<i>Application d'un abattement sur le CA en fonction de la localisation de l'établissement</i>			CA après abattement	
C	Tahiti <input type="checkbox"/> C = B	Moorea ou Iles sous le vent <input type="checkbox"/> C = B x 90%	Autres archipels que la société <input type="checkbox"/> C = B x 80%	F CFP
Détermination du CA au m² :				
D	D = C / A			F CFP / m²
Détermination du tarif applicable au m² :				
E	<input type="checkbox"/> D < 750.000 F Tarif unique : E = 5.000 F/m²	<input type="checkbox"/> 750.000 F < D < 1.500.000 F Tarif unique : E = 7.500 F/m²	<input type="checkbox"/> D > 1.500.000 F Tarif unique : E = 11.375 F/m²	F CFP / m²

DETERMINATION DU MONTANT DE LA TAXE A PAYER

T	T = A x E	F CFP
----------	-----------	--------------

Mode de paiement (cocher la case correspondante)

- Mandat
- Chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du Trésor public
- Virement bancaire ou postal (CCP 14168 00001 9062004Y068 32) ⁽¹⁾

DATE et SIGNATURE

Date : ____ / ____ / ____

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date d'encaissement :	<u>N° déclaration :</u>	<u>Date de réception</u>
Référence comptable :	<u>Pénalités :</u>	
Montant encaissé : F CFP		

(1) Préciser le N°TAHITI, la taxe payée et la période concernée sans omettre de déposer ou de poster votre déclaration.